



Communiqué de presse

Serres chauffées en bio, Non, la tomate n'est pas un « légume de printemps » !

Paris, 09/07/19. Il suffit de regarder le [calendrier de saisonnalité publié par l'Agence Bio](#) pour le comprendre, **la tomate est bien un produit d'été**. Et pourtant, le débat sur les serres chauffées en bio est en train de tourner au ridicule au sein de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) avec sur la table des propositions de négociation visant à faire accepter l'impensable : faire passer la tomate du statut de légume-fruit d'été à celui de légume-fruit de printemps. Pourquoi changer l'agriculture quand on peut changer la saisonnalité ?

Pendant que la négociation s'enlise la mobilisation s'amplifie

La pétition lancée le 29 mai par le Réseau Action Climat (RAC), la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), Greenpeace France et la FNAB, rejointes par une quinzaine d'organisations, a déjà recueilli 80 000 signatures. [Dans une tribune publiée aujourd'hui par Le Monde](#), une centaine de parlementaires s'engagent et demandent au ministre de l'agriculture d'aller au bout de ses convictions pour préserver une bio exigeante.

Et pourtant, le 17 juin dernier, les membres de la commission réglementation de l'INAO avaient la surprise de découvrir une nouvelle proposition dite « de compromis » concernant les serres chauffées bio, à savoir autoriser la commercialisation de tomates bio à partir du 21 mars ! « *Autoriser la vente de tomates bio dès le 1^{er} jour du printemps revient à autoriser de chauffer les serres bio pendant tout l'hiver à plus de 20 degrés, soit l'équivalent de 200 000 à 250 000 tonnes de fioul par hectare ! Ça ressemble plus à une estocade qu'à un compromis* » analyse Jean-Paul Gabillard, secrétaire national légumes de la FNAB.

Le vote du gouvernement sera décisif

Le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) se réunira jeudi 11 juillet pour trancher cette question. Il est composé d'une quarantaine de membres qui vont être amenés à voter pour ou contre la production de fruits et légumes biologiques à contre saison. L'administration dispose de quatre votes qui seront cruciaux pour départager les différentes tendances au sein du CNAB. « *Après la déclaration du ministre de l'agriculture, qui s'est dit opposé au chauffage des serres, lors du séminaire international de l'Agence Bio, il nous semblerait invraisemblable que l'administration soutienne une commercialisation des tomates au printemps, autorisant de fait le chauffage en bio pendant tout l'hiver* » conclut Jean-Paul Gabillard.

In fine, si le CNAB n'est pas en mesure de trancher le 11 juillet, c'est bien le ministre de l'agriculture qui garde le dernier mot et qui peut décider d'inscrire l'encadrement du chauffage des serres au guide de lecture de l'agriculture biologique.

Retrouvez notre pétition sur bit.ly/nonauxserreschauffees

Contacts presse :

William Lambert – Chargé des relations presse FNAB – 06 03 90 11 19

Jean-Paul Gabillard – secrétaire national Légumes à la FNAB, producteur de Légumes – 06 82 99 18 36